

Master 2 professionnel Mention politique et action publique

Spécialité “ Conseil aux Collectivités Territoriales ”

Responsable : Pierre Teisserenc, Professeur

Secrétariat

Laurent David – m2pro1.dsps@univ-paris13.fr
Faculté de Droit – Sciences politiques et Sociales
99 avenue JB Clément 93430 Villetaneuse
Tél. / Fax : 01 49 40 44 74 - Bureau H 211

Option 1 : en matière de développement durable

Option 2 : en matière de politique de développement social

Présentation

Le Master Droit et science politique mention “Politique et Action Publique” se présente comme un master en “Y”, avec deux spécialités professionnelles en M2.

Le M1, commun aux deux spécialités, a été conçu à partir de l'actuelle maîtrise AES dont les UE ont été revues afin de prendre en compte les orientations de la note de cadrage fixant les modalités de mise en œuvre du LMD à l'Université Paris 13. Il s'agit d'une première année qui reste relativement généraliste afin de permettre des passerelles vers d'autres mentions (en particulier la mention Relations et Échanges Internationaux).

Les enseignements dispensés couvrent ainsi l'ensemble des disciplines fondamentales de la science politique : théorie politique, relations internationales, sociologie politique, science administrative et politiques publiques.

Les deux spécialités proposées en deuxième année de master privilégient ensuite :

- l'une (**Conduire et évaluer les politiques publiques**), une orientation sur la science administrative et l'analyse des politiques publiques (ce qu'on peut aussi appeler la “ sociologie de l'action publique ”)
- l'autre (**Conseil aux collectivités territoriales**) une orientation centrée sur la sociologie politique (sociologie des élus locaux, sociologie des organisations, sociologie de la participation et des comportements politiques).

Cette première année de Master, accessible de droit à tout étudiant titulaire de la Licence Sociologie Politique, fournit aux étudiants une formation qui leur permet de se préparer à ces deux spécialités, en donnant à leur parcours dès la première année soit une coloration “politiques territoriales”, soit une orientation plus axée sur les méthodes de l'évaluation et de la consultation du public.

La deuxième année propose ensuite deux spécialités professionnelles qui correspondent à des DESS existants.

Pour autant il ne s'agit pas d'un simple “habillage” de l'existant puisque le LMD a donné lieu à une mise à plat du contenu avec un certain nombre d'innovations, et des efforts en vue d'une mutualisation entre les deux spécialités chaque fois que cela était possible et pertinent sur le plan pédagogique.

Conditions d'admission

Sont admis à se présenter aux épreuves de sélection :

- les titulaires du Master 1 “sciences politiques et sociales” et les titulaires d'une première année de Master dans les disciplines comme la géographie, le droit public, la sociologie, la science politique, l'économie ou la gestion
- les titulaires d'une maîtrise équivalente aux master précédents
- les professionnels bénéficiant d'une VAE.

L'admission définitive sera prononcée

1) Sur dossier universitaire et professionnel comportant un C.V., une lettre de candidature, un relevé de notes et les travaux que le candidat a eu l'occasion de réaliser.

2) À la suite d'un entretien devant un jury.

Objectifs pédagogiques généraux

Les compétences visées :

- Élaborer un diagnostic territorial, définir des perspectives de développement (si possible durable) et aider à la décision.
- Produire de l'expertise dans le domaine de l'intervention en matière de développement.
- Identifier les ressources à mobiliser afin d'atteindre les objectifs.
- Susciter et dynamiser des partenariats s'appuyant à la fois sur la mobilisation des ressources et l'application des procédures en fonction des enjeux locaux.
- Piloter l'évaluation des actions et accompagner les changements induits par le projet auprès des équipes et des services.

Principaux débouchés professionnels

Il ne se passe pas une semaine sans que sous la rubrique des annonces classées, une ville, un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), un département, une région, une association impliquée dans le développement du territoire, une SEM (société d'économie mixte, une chambre consulaire, voire même un grand groupe industriel ou une entreprise publique (RATP, EDF, Air France etc ; pur ne citer que celles avec laquelle le CERAL a noué des coopérations) ne cherche un chargé de mission, un agent de développement, un chef de projet ou un cadre pour compléter son équipe. La nouveauté réside dans les profils demandés.

Par ailleurs, de nombreux professionnels impliqués dans des projets de développement de territoire, dans les politiques de la ville ou dans les politiques d'action sociale initiées par les départements sollicitent (certains d'entre eux encore non impliqués mais souhaitant le devenir dans le cadre d'un parcours de reconversion professionnelle) cherchent à conforter leur qualification et à l'adapter aux enjeux des dynamiques de développement territorial.

Descriptif des Unités d'enseignement

Semestre 3

UEF 1 : Acteurs et enjeux des politiques de développement :

Action publique et territoires ; Le diagnostic territorial de l'emploi

UEF 2 : Pilotage des actions publiques locales : *L'action publique en débat(s) : démocratie locale et dispositifs de consultation du public ; Expertise et évaluation des politiques publiques ; Le cas des politiques culturelles*

UEF 3 : Recomposition des territoires dans le contexte européen : *L'aménagement du territoire urbain ; Le cadre juridique de l'organisation des territoires : droit des collectivités territoriales ; Les politiques européennes d'appui aux territoires*

UEP 5 : OPTION « POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE » :

Les collectivités territoriales, acteurs économiques

ou UEP 5bis : OPTION « POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL » :

Le pilotage des politiques sociales des collectivités territoriales

UEP 6 : OPTION « POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE » :

Les politiques de développement durable

ou UEP 6bis OPTION « POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL » :

La politique de développement social urbain

UET 1 : Langue

Crédits libres

Semestre 4 :

UEF 4 : L'ingénierie du conseil :

1/ Stage, rapport de stage et mémoire

2/ Deux cours :

- *La démarche d'intervention et le conseil*
- *Méthodologie de la conduite de projets*

UET 2 : Langue

Crédits libres